

Programme de l'atelier du 10 avril 2008

Ouverture de Christiane Lambert, Présidente de VIVEA

Réflexions et regards croisés

Interventions de :

- Daniel Delalande (MEEDDAT) : « Agriculture, énergie et changement climatique : la mise en cohérence des politiques publiques comme moyen d'action »
- Guy Paillotin (Académie d'agriculture) : « Utilisation des produits phytosanitaires : enjeux et plan d'action »
- Michel Griffon (ANR) : « Nouvelle modernité : une agriculture écologiquement intensive à haute valeur environnementale »

Table ronde : la formation, levier pour le changement des pratiques par :

- une chambre d'agriculture : l'exemple des bassins versants d'Ille-et-Vilaine (Jean-Luc Fossé)
- Coop de France : l'exemple d'agriconfiance et de Coopagri Bretagne (Régine Castet et Jean-Luc Hardy)
- l'ADEME (Jérôme Mousset)

Ateliers d'échanges autour de 5 thèmes

- Atelier 1 : Le développement de l'agriculture biologique : décider et réussir sa conversion
- Atelier 2 : Réaliser son bilan énergétique pour améliorer la performance énergétique de son exploitation
- Atelier 3 : Un raisonnement global pour atteindre la « haute valeur environnementale »
- Atelier 4 : La réduction de l'usage des produits phytosanitaires : concilier nouvelles réglementations et efficacité technique et économique
- Atelier 5 : La prise en compte des milieux naturels et de la biodiversité : l'agriculteur coresponsable de son territoire

Synthèse par Sylvie Bourgeais, directrice ingénierie et formation de VIVEA
Réflexion et mise en perspective, par Christiane Lambert
Clôture, par Vincent Gitz (MAP)

Agriculture et développement durable, la formation continue comme levier pour l'appropriation et l'action

Les perspectives du réchauffement climatique, le renouvellement des ressources, la concurrence d'usage pour certaines d'entre elles (eau, énergie) sont des enjeux majeurs pour le devenir de la planète qui modifient la manière d'appréhender et de conduire les activités économiques, de concevoir et de manager son entreprise. Leur prise en compte est indispensable pour assurer la durabilité des systèmes techniques, économiques et sociaux au moment où l'enjeu alimentaire se pose avec acuité.

Mis en lumière à l'occasion du Grenelle de l'environnement, ils se sont traduits par des orientations politiques fortes qui accompagneront aussi la nouvelle directive européenne sur l'usage des produits phytosanitaires. Les responsables politiques sont de plus en plus porteurs de ces préoccupations qui sont aujourd'hui planétaires. Face à ces questions, le Grenelle de l'environnement marque le début d'une nouvelle gouvernance qui se traduit par des obligations et des défis nouveaux pour les différents secteurs de l'économie, dont bien sûr l'agriculture. Pour s'adapter à cette nouvelle donne, les agriculteurs se doivent d'être des acteurs engagés dans l'écologie et dans le mouvement qui se développe. Ils doivent prendre toute leur place en agissant concrètement et en faisant reconnaître leur action. Plus largement, l'agriculture devra se doter de plans et de programmes d'action dans lesquels l'acquisition de compétences par la formation jouera un rôle essentiel. Les changements de pratiques devront être en effet accompagnés.

Ce troisième atelier organisé par VIVEA nous a permis, face à ces réalités nouvelles, de conduire un travail de prospective en matière de compétences et de formation des chefs d'entreprise agricole, de voir en quoi et comment la formation peut être un levier d'action, d'appropriation et de réussite pour les agriculteurs. Les interventions d'experts, les témoignages d'agriculteurs et de porteurs de projets ainsi que les travaux menés en sous-groupes ont permis de construire une connaissance, de repérer les expériences, mais aussi de définir une méthode et d'élaborer des pistes d'action qui permettent à VIVEA et ses partenaires de mettre en place des réponses opérationnelles à des problématiques débattues lors du Grenelle de l'environnement. Cinq thèmes ont fait l'objet de travaux en groupe : l'agriculture biologique, la performance énergétique, la haute valeur environnementale, l'usage des produits phytosanitaires et la biodiversité.



Christiane Lambert

Tout au long de cette journée, nous avons pu mesurer l'ampleur des changements qui vont affecter nos entreprises à moyen terme et les besoins en compétences qui en résultent. Chaque agriculteur devra avoir accès à la formation et être accompagné pour maîtriser les changements tant en matière d'itinéraires techniques, que de management global de son système de production.

Pour réussir cet accompagnement par la formation, quelques conditions essentielles doivent être réunies, notamment :

- les pouvoirs publics se doivent d'être actifs dans la gouvernance et le soutien financier des principaux dispositifs à mettre en place où à la formation doit avoir une place explicite ;
- au niveau des organisations, il sera indispensable de décider des actions prioritaires et des modes de mobilisation des différents acteurs tant au niveau local qu'au niveau national ;
- il faut aussi dès maintenant, en s'appuyant sur des exemples qui nous ont été présentés se donner comme principe que la réussite des actions passera par la mise en œuvre de partenariats d'action et de projets.

Réussir cela veut également dire préparer et mobiliser des moyens pour la formation, notamment :

- les moyens humains, car agir à grande échelle et en proximité suppose que les organismes dispensateurs aient construit les offres de formation et disposent des ressources humaines adaptées (en temps et en compétences) et suffisantes pour répondre aux demandes locales ;
- les moyens financiers : réaliser un accompagnement conséquent par la formation suppose que des partenariats financiers soient conclus sous la forme d'accords-cadre nationaux. Pour nous, les institutions et financeurs publics (tant au niveau national que local) devront s'engager financièrement avec la profession pour accompagner, sur une période pluriannuelle, l'acquisition des compétences par la formation.

Réfléchir à tout cela et de façon coordonnée, c'est déjà « être en projet », c'est déjà l'amorce de la réussite. ■

Christiane Lambert, Présidente de VIVEA

Agriculture, énergie et changement climatique

La mise en cohérence des politiques publiques comme moyen d'action

Intervention de Daniel Delalande, chef du bureau de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie, direction des études économiques et de l'évaluation environnementale, MEEDDAT



Daniel Delalande

Les ressources pétrolières s'épuisent, les températures augmentent, les prix agricoles sont de plus en plus élevés et la répartition des surfaces évolue. Les différents scénarios envisagés, plus ou moins optimistes, alimentent la réflexion et incitent les gouvernements à définir des politiques publiques qui prennent en compte l'environnement. Ils apportent des réponses au niveau international, communautaire et national, ce type de problématique ne pouvant être appréhendé que de manière globale. La mise en œuvre de ces politiques se traduit par des changements de pratiques professionnelles et individuelles, par de nouvelles manières de vivre et de produire qui devront être accompagnés par la formation.

Les nouvelles donnes énergétique, climatique, agricole et foncière

Rareté de l'énergie

et augmentation des coûts

Alors que la production mondiale de pétrole s'élevait en 1950 à 10 millions de barils par jour, elle a atteint 70 millions en 2005. Même si les

avis divergent sur la date probable du pic pétrolier – les géologues la situent autour de 2015/2020, Shell évoque 2025/2030 – il est certain qu'il y aura un écart entre la demande croissante et la production (cf. graphique 2). Va-t-on pour autant vers un scénario de type choc pétrolier comme cela a été le cas dans les années 1973 et 1979 ? Il semble que nous nous orientons plutôt vers une augmentation progressive du prix du pétrole qui devrait permettre aux sociétés de s'adapter.

En effet, l'économie est aujourd'hui moins consommatrice de pétrole et les enjeux sont différents d'un secteur à l'autre. De plus, alors que le transport consomme 50 millions de TEP², la part de la consommation d'énergie de l'agriculture rapportée à celle de l'ensemble des secteurs est relativement faible : 3,3 millions de TEP soit 2,1 % du total. On peut cependant noter que l'horticulture, qui a une contrainte énergétique importante, est une exception. En 2004, l'énergie a coûté à l'agriculture française 2,49 milliards d'euros.

Hausse des températures et risques pour les cultures végétales

Depuis un siècle, la température moyenne a augmenté de 0,74°C et, en 2100, le réchauffement global devrait être compris entre 1,8°C et 4°C selon les différents scénarios envisagés. Les conséquences sur les cultures végétales seront positives si l'augmentation ne dépasse pas 2°C car cela stimulera la photosynthèse de certains végétaux, dans le cas contraire elles seront négatives. Le régime saisonnier des précipitations sera lui aussi modifié, les cycles de végétation vont raccourcir, la croissance de la production va ralentir et le risque de pertes de récolte avec l'expansion des insectes et maladies des végétaux va s'aggraver. Tous les continents, et plus particulièrement les pays en développement, seront concernés par le phénomène, cela pose la question suivante : comment satisfaire les besoins si la production ralentit et la population augmente ?

L'augmentation des prix agricoles, un mouvement durable ?

Alors que la tendance des prix agricoles était à la baisse depuis de nombreuses années,

ceux-ci augmentent de manière significative depuis 2000. Il est cependant difficile de savoir si cette évolution va se poursuivre, l'OCDE et la FAO estiment qu'à l'horizon 2016 les prix resteront élevés (cf. graphique 1). Le débat sur les causes, conjoncturelles ou structurelles, est ouvert, la réponse politique étant bien entendu différente selon le diagnostic retenu.

Nouvelle répartition des surfaces

Depuis 1982, les surfaces artificialisées ont augmenté de 40 % en France métropolitaine alors que parallèlement la population n'a progressé que de 10 %. L'Union européenne s'est fixé comme objectif une incorporation d'agrocarburants à hauteur de 5,75 % de la consommation des carburants à l'horizon 2010. Elle propose dans le cadre du paquet « énergie-climat » annoncé au début de l'année 2008 un objectif de 10 % à l'horizon 2020. L'impact sur l'environnement est très différent d'un type d'agrocarburant à l'autre : l'éthanol par exemple ne mobilise pas beaucoup de surface mais son bilan à effet de serre est moins bon, à l'inverse du biodiesel. Il est donc nécessaire de trouver le bon compromis.

Les réponses internationales, communautaires et nationales Kyoto et Doha

En réponse à la nouvelle donne climatique, de nombreux pays se sont engagés à respecter le protocole de Kyoto qui prévoit, en 2012, une diminution globale des émissions de Gaz à effet de serre (GES) de 5 % par rapport à 1990, de 8 % pour l'Europe et pour la France une stabilisation de ses émissions au niveau de 1990. Alors que certains pays industrialisés souhaitent se fixer un objectif de division par 4 des émissions de GES (facteur 4) à l'horizon 2050, la conférence de Copenhague prévue en 2009 devrait déboucher sur un nouvel accord pour les engagements des pays après 2012. Parallèlement, il est proposé de réduire les droits de douane et de soutien dans le cadre du cycle de Doha. Si ces négociations devaient échouer, des contestations à l'encontre de certaines aides à l'agriculture pourraient s'exprimer.

Budget européen, PAC et paquet « climat énergie »

Au niveau de l'Union européenne, une réforme d'ensemble du système budgétaire communautaire à partir de 2008/2009 a été annoncée faisant référence explicitement à la PAC et au rabais britannique. La Commission européenne a fait un certain nombre de propositions dans le cadre du bilan de santé de la PAC, elles concernent par exemple les types de DPU, la conditionnalité, la suppression de la jachère obligatoire, l'extension de l'article 69... La présidence française a pour objectif de dégager un accord politique lors du Conseil de décembre 2008.

Parallèlement, le paquet « énergie-climat » a été présenté en janvier 2008 par la commission qui a proposé des solutions destinées à limiter le changement climatique. Il s'agit notamment de se fixer de nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES, qui varient selon les secteurs sous système d'échange de quotas et les autres (transport, habitat, agriculture), mais aussi d'atteindre un objectif de 20% de consommation finale d'énergie d'origine renouvelable. Pour la France l'objectif serait de 23% ce qui représenterait 37 millions de TEP contre 17 millions aujourd'hui.

Assises de l'agriculture et le Grenelle de l'environnement

Les assises de l'agriculture lancées par Michel Barnier devaient permettre de définir les orientations de la politique agricole à l'horizon

2013 prenant en compte les défis alimentaire, environnemental, énergétique et celui d'une croissance territorialisée. Cinq groupes de travail ont été mis en place autour de cinq thèmes: la nouvelle gouvernance des filières, la qualité, l'innovation, l'installation et la pérennité des entreprises et l'équilibre écologique et économique des territoires. Il s'agit de définir des plans d'action et de préparer la position de la France sur le bilan de santé de la PAC.

En juillet 2007, le Grenelle de l'environnement a été lancé, les 268 engagements issus des tables rondes ont été répartis fin décembre par Jean-Louis Borloo dans 33 chantiers dont 8 concernent l'agriculture et la forêt. Les engagements 120 / 121, par exemple, évoquent le passage progressif à 20% de produits biologiques en 2012 dans les commandes de la restauration collective et le passage en agriculture biologique de 6% de la SAU en 2012 et 20% en 2020 (contre 2% aujourd'hui).

Les Comités opérationnels (Comop) ont remis en avril leurs rapports au ministre de l'Écologie. Cela permettra de préparer une loi de programmation qui devrait être examinée prochainement par le Parlement. Les Comop « performance énergétique des exploitations agricoles », « certification à haute valeur environnementale » et « agriculture et alimentation

biologiques » ont mis en avant des besoins importants de formation pour les agriculteurs et les personnes qui les conseillent.

Cohérence des politiques publiques et intégration de l'environnement

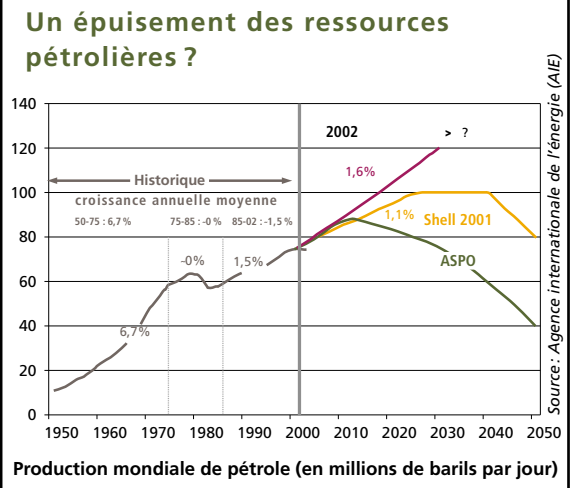
Un cadre institutionnel français et européen rappelle la nécessaire mise en cohérence des politiques publiques et l'intégration de l'environnement. Au niveau communautaire, le processus de Cardiff veille à l'intégration de l'environnement dans l'ensemble des politiques sectorielles. Au niveau national, l'article 6 de la charte constitutionnelle précise que: « les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. » À cette fin, des évaluations environnementales et économiques des impacts et des mesures sont menées: étude d'impact des projets, évaluation environnementale stratégique des plans, analyse des coûts-bénéfices, modèles de projections...

La réflexion se poursuit, la conférence internationale de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation en agriculture (FAO) devait se réunir en juin 2008 pour s'interroger sur l'impact du réchauffement climatique sur l'approvisionnement de la planète, et ses conséquences pour les populations rurales.

1) MEEDDAT: ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

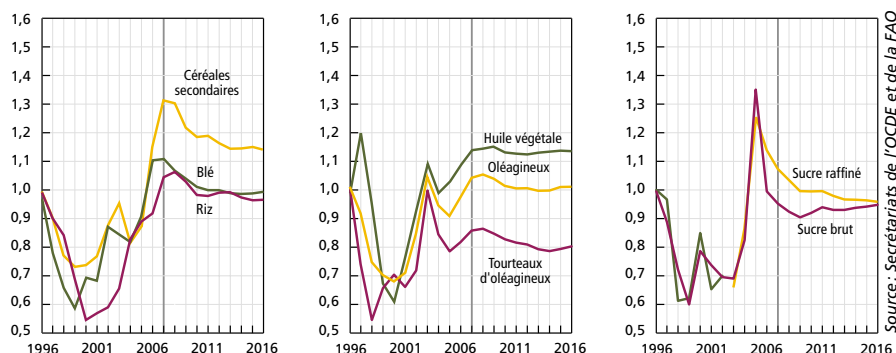
2) TEP: Tonne équivalent pétrole, unité qui permet de comparer entre elles des sources d'énergie différentes.

Graphique 2



Graphique 1

Evolution des prix mondiaux des produits végétaux jusqu'en 2016 (Indice des prix nominaux, 1996=1)



Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires par les changements de pratiques

Intervention de Guy Paillotin,
secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture

L'objectif de diminution de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires en 10 ans a été au centre des débats du sous-comité opérationnel Ecophyto 2018 piloté par Guy Paillotin dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Le groupe réunissait à la fois des politiques, des techniciens et des membres d'association, les débats ont été vifs. Pour Guy Paillotin, il ne faut attendre de miracle, ni de la recherche, ni de la lutte intégrée, ni du bio, les progrès ne peuvent provenir que des changements de pratiques des agriculteurs.

Trouver un indicateur pertinent

Les membres du groupe « Ecophyto 2018 » ont commencé à travailler sur les indicateurs destinés à mesurer la réduction de l'utilisation des produits. Lorsque l'on parle de réduire de 50 %, que mesure-t-on ? La masse de matières premières actives, l'Indice de fréquence de traitement (IFT) ou les impacts ? Choisir l'IFT peut avoir des effets pervers car il est possible de traiter moins souvent mais d'appliquer des doses plus actives. De plus cet indice n'est pas consolidable au niveau national, faute de données disponibles pour toutes les cultures et toutes les régions. Les discussions ont débouché sur la définition d'un indicateur qui correspond à la masse totale de produits vendus divisée par la dose homologuée, les agriculteurs seront parallèlement encouragés à utiliser l'IFT. Un tableau de bord sera mis en place, des corrections pourront être effectuées si cela ne fonctionne pas bien.

Pas de solutions alternatives avant 10 ans

Guy Paillotin a rencontré des responsables de l'industrie et il juge désormais qu'il est impossible de miser uniquement sur l'innovation dans le domaine des produits phytosanitaires.

Il existe des solutions alternatives comme l'agriculture biologique mais il paraît difficile d'augmenter les rendements. Alors que les produits phytosanitaires permettent un certain type d'agriculture (rotation rapide...), il est aussi possible d'économiser ce type de produit (agriculture raisonnée) ou de mettre en place une nouvelle formule agricole. Il faut cependant laisser le temps à la recherche-développement, sans doute une dizaine d'années, pour trouver les nouvelles solutions et prendre le temps de les valider car actuellement, elles ne sont pas favorables économiquement.



Guy Paillotin

Une seule solution le changement de pratiques

À la question : « sommes-nous dans un contexte d'agriculture durable ? », Guy Paillotin répond « non, nous serons les premiers à rencontrer de grosses difficultés ». Cependant, il ne s'agit pas selon lui de contraindre les agriculteurs à changer mais de leur expliquer pourquoi ils doivent changer leurs pratiques. La fréquence de traitement est d'ailleurs un bon indicateur au niveau local même si elle fait reposer la responsabilité de l'enjeu sur l'agriculteur. Le savoir-faire des agriculteurs est donc au cœur du projet de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, pour atteindre le facteur 2, ce sont les pratiques agricoles qui doivent évoluer.

La formation pour accompagner le changement

Nous nous orientons progressivement vers de la certification, de l'agrément et de la prise de responsabilité juridique des uns et des autres. Il est important d'avoir une profession agricole professionnalisée sur l'utilisation des produits phytosanitaires et Guy Paillotin estime que ce n'est pas par l'obligation que l'on va la motiver. La formation sera un élément essentiel de diffusion des savoir-faire et d'amélioration des pratiques, le besoin dans ce domaine va être massif, si 60 % des agriculteurs ne fournissent que 30 % de l'effort, 40 % devront faire 100 % de l'effort. ■

Nouvelle modernité : une agriculture écologiquement intensive à haute valeur environnementale

Michel Griffon, ingénieur agronome et économiste, responsable des programmes agricoles de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et ancien directeur scientifique du CIRAD.

Alors que Guy Paillotin pense qu'il va être difficile de réduire de 50 % l'emploi des pesticides en 10 ans, Michel Griffon estime que c'est possible mais que pour y parvenir il va être nécessaire d'agir vite : « nous allons être très vite dos au mur, il va falloir procéder au changement plus rapidement que ce que nous avons anticipé ». L'agriculture écologiquement intensive explore des solutions alternatives, ce pourrait être une voie vers une nouvelle modernité.

Pourquoi faut-il agir vite ?

Il est nécessaire d'agir vite pour plusieurs raisons : l'augmentation du coût de l'énergie, l'usage des produits phytosanitaires, les émissions de Gaz à effet de serre (GES) et la rareté de l'eau. Le prix de l'énergie augmente, c'est une tendance lourde, cela rend coûteux le travail du sol et le labour, fait augmenter le prix des engrais azotés (qui proviennent du gaz naturel) et le coût du transport. Cette hausse globale des prix doit être



Michel Griffon

anticipée. Parallèlement, alors que l'opposition de la société à l'utilisation des produits phytosanitaires s'est traduite par le Grenelle de l'environnement et que tout produit phytosanitaire génère des résistances biologiques, cela coûte de plus en plus cher aux firmes de faire de la recherche sur les produits.

La question des émissions de GES est elle aussi menaçante. Malgré le protocole de Kyoto, la Chine et les Etats-Unis notamment, continuent d'envoyer des quantités de carbone dans l'atmosphère. La seule façon de récupérer le carbone étant la photosynthèse, l'agriculture peut être un puits de carbone même si parallèlement l'agriculteur participe à l'effet de serre par l'utilisation d'engrais azotés.

Le dernier élément à prendre en compte est l'avenir de la ressource en eau. La diminution de la quantité d'eau pourrait transformer l'agriculture française en agriculture méditerranéenne, il est donc important de penser la rareté de l'eau dans l'ensemble du paysage. Les agriculteurs ont le devoir de restaurer la biodiversité au niveau mondial.

Changer la manière de produire

Notre agriculture dite intensive a été efficace durant les 40 dernières années, c'est grâce à elle que la forêt a été préservée mais il est désormais nécessaire de la faire évoluer. L'agriculture biologique pourrait être une solution, elle est efficace en arboriculture et en maraichage mais elle n'a pas les mêmes capacités pour les céréales et les oléagineux. Les bases écologiques de l'agriculture n'ont pas été suffisamment exploitées dans le passé, nous redécouvrons qu'il y a des fonctionnalités de la nature que nous pourrions intensifier pour répondre aux besoins comme par exemple la fonction fertilité.

L'agriculture écologiquement intensive explore cette voie, elle est au centre de la réflexion menée par Michel Griffon et offre de nombreuses perspectives, à travers les solutions alternatives qu'elle propose, aux agriculteurs et à la société. L'agriculture écologiquement intensive est différente de l'agriculture biologique car elle ne renonce pas aux molécules chimiques s'il y a une bonne compatibilité. La lutte raisonnée a été lancée il y a 35 ans et il ne

s'est pas passé grand-chose depuis, il y a pourtant des boulevards stratégiques dans le domaine de la lutte intégrée, il y a des investissements à faire.

Chercher des solutions alternatives

Une agriculture écologiquement intensive peut par exemple se traduire par une remise en cause du labour. Des travaux financés par l'ANR démontrent que celui-ci entraîne des tassements qui peuvent dégrader la qualité des sols. Ne peut-on pas envisager une transition vers le non labour? Michel Griffon regrette cependant la méconnaissance écologique des sols et juge utile de relancer la recherche dans ce domaine.

Il y a d'autres pistes de recherche, elles concernent aussi bien la fertilité que l'érosion des sols ou la ressource en eau. On peut envisager de travailler sur l'intensification du fonctionnement écologique du sol, mieux boucler le cycle du phosphate dans le sol, sélectionner des mils africains pour récupérer le maximum d'eau, fournir des ions utiles aux plantes. Si on se concentre sur la quantité d'eau: Il faut favoriser l'infiltration partout, empêcher le ruissellement le plus largement possible, repenser l'ensemble du territoire pour recharger les nappes phréatiques. Des études ont d'ailleurs déjà été menées dans des pays secs comme Israël afin d'intensifier chaque goutte d'eau.

La plante est un programme qui se déploie, elle ne s'exprime que dans des conditions d'environnement précis, la résistance des plantes est une voie de recherche importante, la résistance à la sécheresse et la résistance au sol aussi.

Une nouvelle page de la recherche s'est ouverte, le basculement s'est opéré l'année dernière, de plus en plus de chercheurs explorent cette voie. La recherche avance cependant lentement, il faudra sans doute attendre 2015 pour avoir des résultats. Le calendrier est donc très serré, « nous avons besoin d'une attention du monde agricole pour montrer que les produits de la recherche, nécessaires pour adapter l'agriculture, sont très attendus », précise Michel Griffon.

Des agriculteurs garants de la biodiversité

Le monde agricole sera mieux reconnu s'il est gestionnaire des écosystèmes et des sols, ce qui correspondrait pour lui à un nouveau statut. C'est cependant un service pour lequel la société doit payer à travers un nouveau contrat qu'elle devra passer avec les agriculteurs. Ce sont aussi de nouvelles compétences à acquérir.

Cette agriculture écologiquement intensive est aussi intellectuellement intensive. La nouvelle politique agricole alimentaire et environnementale devra accorder une place à la formation car le métier d'agriculteur va devenir de plus en plus compliqué mais aussi plus intéressant. ■

Que penser des OGM?

La réponse de Michel Griffon

1. Les OGM posent un défi éthique: faut-il changer la nature du vivant? Chacun apporte sa réponse.
2. La cour américaine a accepté le brevetage du génome, cela pose des problèmes politique et éthique. Si la plupart des plantes cultivées deviennent OGM, la propriété du vivant sera entre les mains des firmes privées, en lieu et place de la société.
3. Un OGM se pèse au cas par cas: certains OGM peuvent être utiles, d'autres sont sans intérêt.
4. Personne ne sait quels sont les risques, pas plus que ceux des autres molécules traitées par l'industrie. Par précaution, l'OGM est la dernière solution à utiliser quand toutes les autres solutions auront été épuisées.
5. La recherche sur les OGM est financée par des firmes privées qui, peu tournées vers l'intérêt général, ont pour objectif de gagner de l'argent.
6. La recherche publique doit travailler sur ce thème et la recherche privée doit être transparente.

La formation, un levier pour le changement de pratiques

Trois exemples de changements de pratiques accompagnés par la formation ont été présentés à l'occasion de la table ronde. L'objectif était de souligner les conditions de réussite permettant d'engager ce type de démarche à grande échelle et de repérer les moyens mis en œuvre pour que les changements de pratiques réussissent.



Jean-Luc Fossé

Accompagnement d'un changement de pratiques par une chambre d'agriculture

Jean-Luc Fossé, vice-président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

Dans un contexte de reconquête de l'eau en Bretagne, la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine a mis en place des formations en agronomie et à la gestion des milieux. Celles-ci ont fait l'objet d'un travail d'évaluation, l'objectif étant de mesurer les résultats et les effets de ces formations dans le quotidien des agriculteurs. Il a été mené par les chambres d'agriculture de Bretagne et la FRGEDA-TRAME avec appui méthodologique du CEMPAMA et l'Université de Rennes ainsi qu'un financement FEOGA (coordination DRAF). La satisfaction immédiate des participants, les connaissances acquises, les changements de pratiques et les effets dans le temps sur l'entreprise ont ainsi été évalués.

Un dispositif d'accompagnement de grande envergure

La chambre d'agriculture a mis en place un dispositif ambitieux et a réussi à mobiliser chaque année 200 à 300 agriculteurs d'Ille-et-Vilaine. Les thèmes abordés en formation étaient nombreux: la fertilisation, le Plan prévisionnel de fumure (PPF), la conditionnalité

PAC, le désherbage alternatif, la conduite de cultures, la réduction des doses, l'aménagement siège phyto, l'entretien des bandes enherbées et talus, la réglementation, l'épandage, les zones humides... Un accompagnement complémentaire était organisé en parallèle sous la forme de réunions d'information, de démonstrations au champ, de visites bout de champ, de portes ouvertes et de lettres agricoles...

Des changements de pratiques réels à l'issue de la formation

À l'occasion de l'enquête régionale menée en 2004, les stagiaires ont exprimé une satisfaction immédiate de plus de 80 %. La moyenne des scores d'acquisition de connaissances a atteint 76 %, il est cependant difficile d'établir un lien entre la seule formation et le changement de pratiques: 25 % expriment le lien, 75 % remplissent le PPF eux-mêmes, d'autres mettant en avant leur capacité à dialoguer avec les vendeurs d'engrais. Avec le temps, 70 % des agriculteurs ont changé de pratiques sans baisse de rendement, 45 % des agriculteurs ont fait des économies sans réduire les rendements. Plus globalement, on peut noter une économie par rapport à la prestation de service et une sérénité au cours des contrôles.

Les limites des formations

La formation a parfois une image négative, les agriculteurs ayant une préférence pour l'information et la démonstration ou pour un « projet valorisant ». De plus, il peut être difficile de s'inscrire à une formation de plus d'un jour ou deux. Les formations courtes parcelisent les apprentissages et ne favorisent pas la construction de mécanismes plus globaux intervenant sur la qualité de l'eau. La durée trop courte ne permet pas de changer les pratiques.

Des pistes pour rendre une formation attractive

L'évaluation a permis de tirer un certain nombre d'enseignements. Pour rendre une formation attractive il faut tout d'abord qu'elle soit de courte durée (1 ou 2 jours), une suite

peut être proposée à l'issue de celle-ci. En parallèle, il est important que les thèmes abordés soient accrocheurs: réglementaire, nouveauté, actualité, économie d'argent ou de temps, impact concret sur exploitation. Si le stage se déroule près de chez soi et si possible sur une exploitation, il attirera plus de monde. L'intervenant doit être un guide et non un professeur magistral, il doit s'appuyer sur l'expérience des participants. Il est important de favoriser la dynamique de groupe: points communs des participants, confrontation de point de vue, convivialité, témoignages.

Les prochaines actions

La chambre d'agriculture va poursuivre les actions complémentaires de sensibilisation et de formation en diversifiant les modalités d'offre:

- **forme:** échanges d'expériences, interview d'experts, audit, formation à distance;
 - **contenu et modalités pédagogiques:** pouvoir inclure un accompagnement après la formation et travailler sur son propre cas;
 - **durée:** à partir d'une demi-journée, possibilité de modification en cours de réalisation.
- Les intervenants seront des animateurs de groupe ayant une expertise terrain, un des objectifs étant de mettre les agriculteurs en réseau et de proposer un accompagnement global incluant une suite à la formation, « service après vente » en collectif ou en individuel.

Accompagnement d'un changement de pratiques par Coop de France: l'exemple d'Agriconfiance et de Coopagri

Régine Castet, Coop de France
Jean-Luc Hardy, Coopagri Bretagne

La démarche Agriconfiance

La démarche Agriconfiance est relativement ancienne, c'est un chemin possible vers la certification collective. Les démarches qualité datent de la fin des années 80 et concernent alors le secteur de l'industrie au niveau européen. Une norme qualité a ensuite vu le jour en France dans le secteur agricole, un référentiel nommé Agriconfiance, premier certificat de

management de la qualité, a été mis en place par Coop de France en 1997. Il s'agissait d'une approche orientée filière et « attente client » visant à valoriser les productions et redynamiser le secteur dans un contexte de crise sanitaire. S'inspirant de démarches similaires engagées dans d'autres pays européens et soutenue par l'ADEME, Coop de France a étendu par la suite la norme au management environnemental. Actuellement, les deux certifications cohabitent : la NFV01005 (qualité) et la NFV01007 (qualité-environnement), cette seconde norme garantit l'engagement de la coopérative et de ses adhérents dans trois grands domaines : la gestion raisonnée des intrants, des déchets et des ressources naturelles (eau, énergie, sol, paysage). Au total, 31 000 agriculteurs issus de 14 filières sont engagés de manière collective, ce qui correspond à 135 certificats dont 13 NFV01007, soit 1 100 agriculteurs issus de 6 filières. Une nouvelle norme NFV01007 ADEME est en cours d'expérimentation, il existe 4 sites pilotes.

Coopagri Bretagne, filière légumes industrie

L'activité de Coopagri Bretagne concerne à la fois l'approvisionnement pour les agriculteurs et l'alimentaire sur les marchés consommateurs et industriels. Elle regroupe 16 000 paysans adhérents et emploie 4300 salariés. 13% de l'activité du groupe concerne la production légumière en partenariat avec des grandes enseignes et marques françaises et étrangères.

Depuis 1994, Coopagri est certifiée par la norme NF V01-005, cela garantit la traçabilité complète de ses produits, la sécurité alimentaire et le respect de l'environnement. Elle participe à l'expérimentation ADEME NFV 01-007, cela passe par l'élaboration d'une grille d'analyse environnementale basée sur les activités (protection végétale, nutrition des plantes, irrigation, technique culturale et utilisation des équipements agricoles) et l'identification des aspects environnementaux significatifs au niveau de l'exploitation agricole. Coopagri a considéré que tous ses producteurs de légumes adhérents (850) devaient entrer dans ce type de démarche. Même si

cela reste une démarche volontaire, il a fallu être persuasif mais pour garantir la traçabilité il était nécessaire que tout le monde s'engage. Carrefour a été partenaire dans l'opération de normalisation. Cette démarche a été accompagnée par la mise en place de nombreuses formations, clé essentielle à la réussite du projet.

La démarche de l'ADEME

Jérôme Mousset, ADEME

L'agriculture a de nombreux défis à relever : le défi alimentaire (doubler la production à l'horizon 2050), le défi énergétique (réduire sa consommation d'énergie), le défi climatique (diviser les émissions de GES* par 4) tout en étant confrontée à d'autres enjeux environnementaux (sol, air, eau, biodiversité). Il est indispensable d'avoir une approche globale mais aussi d'innover en trouvant de nouveaux systèmes de productions.

Le champ d'action de l'ADEME

L'ADEME agit dans quatre domaines : l'acquisition des connaissances (recherche, étude...), l'aide au développement du conseil (mise au point et diffusion d'outils d'aide à la décision, animation de réseaux, programmes d'actions locales, chargés de missions, formation des conseillers) et l'aide à l'investissement. L'agence accompagne la mise en place



Jérôme Mousset

de projets dits exemplaires. Pour agir, elle a choisi de nouer des partenariats avec les coopératives, les CUMA, les chambres d'agriculture, les associations et l'industrie afin que ces dernières prennent en compte au mieux les missions de l'ADEME.

L'agence accompagne le changement de pratiques par sa participation à des actions qui s'inscrivent sur le court ou le moyen terme. Dans le premier cas, ce sont les actions qui peuvent être mises en place dès maintenant sans changer les systèmes de production mais qui ne peuvent suffire à relever les défis, la seconde échelle de temps correspond à des actions plus complexes comme la démarche de management environnemental (présentée dans l'atelier 3). La formation professionnelle est un moyen pour prendre en compte des enjeux, remettre en cause son système et accompagner le changement dans le temps.

Quelques actions accompagnées par l'ADEME

L'action de l'ADEME, qui intervient selon plusieurs logiques (filière, produit, exploitation agricole et territoires), a déclenché ou accompagné de nombreuses actions dans le monde agricole, les collaborations peuvent prendre la forme d'accords cadres.

Ce sont par exemple des actions mises en place par des groupes d'agriculteurs comme Terre Avenir (atelier 3), le diagnostic Planète (atelier 2) et la conception d'un outil du même type à vocation plus large débouchant sur l'élaboration d'un plan stratégique. C'est aussi la participation à la mise en place d'outils d'aide à la décision qui permettent de construire des stratégies agricoles à l'échelle des territoires (être acteurs des plans climat territoriaux notamment), le but étant d'aider les décideurs politiques et les collectivités à définir des priorités d'action. Ces outils sont destinés aux chambres d'agriculture, aux parcs naturels et aux collectivités.

Il est nécessaire de s'appuyer sur des démarches de formation qui vont générer de la diversité. Il est important d'avoir des moyens de production différents adaptés au local. ■

* GES : Gaz à effet de serre.

Le développement de l'agriculture biologique : décider et réussir sa conversion

Etienne Gangneron, président de la commission agriculture biologique à la FNSEA, a présidé la séance.

L'agriculture biologique a fait l'objet de nombreux débats lors des tables rondes du Grenelle de l'environnement. Les conclusions qui datent du mois d'octobre 2007 faisaient mention de deux engagements¹ :

- passer progressivement à 20 % de produits biologiques en 2012 dans les commandes de la restauration collective publique ;
- passer en agriculture biologique 6 % de la SAU en 2012 et 20 % en 2020.

Ces objectifs pourront être atteints si une partie significative des agriculteurs fait évoluer ses pratiques et si les nouveaux installés, s'ils sont sensibilisés, choisissent ce type de démarche. En 1998, Philippe Collin et Jean-Luc Fossé ont choisi de se convertir et la formation a joué un rôle essentiel dans la réussite de leur projet.

Y aura-t-il de nouvelles conversions en AB ?

Synthèse des débats

Alors qu'en 1996 il y avait une surproduction et une crise sanitaire (ESB), tout incitait à aller vers des produits de niche pour préserver son équilibre économique. Depuis un an, le contexte a changé, les agriculteurs conventionnels sont pris dans l'euphorie du produire plus et même les plus intéressés doutent du bio. Il y a même quelques cas de dé-conversions des fermes passées en bio à la fin des années 90, en particulier lors de la transmission.

Tous les participants constatent que les agriculteurs intéressés par la démarche se sont déjà convertis au bio. Leurs objectifs sont multiples, il s'agit d'améliorer la qualité de leurs produits mais aussi, parce que ce sont les premiers exposés aux risques et les premières victimes, de limiter leurs problèmes

de santé ou ceux de leurs enfants. Les céréaliers qui se convertissent à l'AB obtiennent de bons résultats économiques et les réussites dans le secteur de la viticulture ont créé des envies, certains ont d'ailleurs commencé par faire de la protection intégrée (cf. atelier 4), ce type de références manque en production de fruits et légumes.

Il faut noter que 90% des personnes qui se forment en installation bio ne sont pas issues du milieu agricole. N'ayant pas de capital, ils s'implantent sur de petites surfaces et se lancent donc souvent dans de petits projets de maraîchages. La question financière est d'ailleurs moins importante que la notion de risque.

« Quand commence la conversion et quand se termine-t-elle ? » s'interroge Annie Lefur (FNAB) pour qui la prise de décision doit être accompagnée d'une réflexion sur le système avec en arrière plan les 5 à 10 ans nécessaires pour régénérer les sols.



Philippe Collin

Philippe Collin estime qu'il n'y aura pas 6 % de la SAU en bio, objectif fixé à l'issue du Grenelle pour 2012, sans que les centres de formation et les agriculteurs conventionnels s'impliquent, car : « aujourd'hui nous ne sommes pas dans un contexte d'obligation de jachère et de vache folle pour orienter vers ce choix ».

Une réflexion menée dans le cadre d'un GEDA² Un changement de pratiques sans baisse des rendements

Témoignage de Jean-Luc Fossé, président de l'ADASEA d'Ille-et-Vilaine

Jean-Luc Fossé possédait au départ une ferme familiale de 55 ha et 20 vaches. Il développe sa production laitière dans les années 80 et 90 (les quotas laitiers sont mis en place en 1984) et met en place

un atelier volaille. Il cultive du maïs dans une logique de productivité maximale à l'hectare, sur des terres sèches manquant d'eau, peu adaptées. Il est président d'un GEDA ayant pour objectif d'améliorer la production mais l'intensification conduit à des formules coûteuses qui ne dégagent que peu de marges.

On commence alors à parler des systèmes herbagers et le groupe s'oriente vers des systèmes moins intensifs. Les années 1990 à 95 – avec notamment la réforme de la PAC en 1992 – correspondent à une période de désintensification, sa surface de maïs diminue, l'herbe le remplace et il y a de ce fait moins de travail. Ces évolutions aboutissent à une augmentation de l'EBE (Excédent brut d'exploitation) et Jean-Luc Fossé est plus heureux dans son travail.

En 1995/96, suite à la rencontre d'exploitants savoyards, il réalise que le groupe a déjà des pratiques qui répondent en partie au cahier des charges de type AOC, mais que la production n'est pas valorisée comme telle. Il suit avec une dizaine d'agriculteurs du groupe des formations dédiées à l'agriculture bio, dont une est consacrée à la prévention et soins au troupeau et la majorité d'entre eux décident de se convertir en 1998 (avant les CTE).

Les pratiques de Jean-Luc Fossé ont peu évolué, elles étaient déjà adaptées pour le fourrage et la fertilisation. Le passage du maïs en bio n'a pas diminué les rendements. Il a juste fallu introduire les légumineuses et les mélanges graminées/légumineuses. Pour la conduite du troupeau, il a fallu être plus vigilant en matière de prévention et que les vaches passent le moins de temps possible en bâtiments, qui concentrent les

problèmes sanitaires, afin d'éviter les contaminations. Les mammites sont désormais traitées à l'homéopathie et les antibiotiques ne sont utilisés qu'en cas de nécessité.

Se convertir au bio et « tout oublier ou presque »

Témoignage de Philippe Collin, secrétaire national de la Confédération paysanne

Avec comme bagage une formation générale puis professionnelle avec le « Soltner »³, Philippe Collin s'est installé en 1978 sur la ferme familiale en polyculture-lait avec un système agronomique cohérent. Il est alors en recherche d'un système économe et autonome, et soucieux de sécurité alimentaire mais a déjà des réticences viscérales vis-à-vis des traitements. Au moment du départ en retraite de ses parents, il ne leur trouve pas de remplaçants et transforme son exploitation en ferme céréalière dans un contexte de baisse des prix des produits et de chute de rentabilité. Cela le confirme dans sa démarche de trouver un système équilibré et peu coûteux dans un contexte de découplage des aides en 1992 qui a permis de moins chercher le rendement. Philippe Collin suit plusieurs formations sur les pesticides et les engrais chimiques et se rend compte qu'il est possible d'avoir les mêmes rendements avec deux fois moins de produits, ce qui le conduit à s'interroger sur la pertinence de son système. Cette réflexion associée à son questionnement sur la qualité de l'alimentation de son entourage, l'installation d'une coop bio, des liens anciens et continus avec les précurseurs du bio (dont André Lefèvre), le

« ras le bol » des traitements et des allergies associées malgré une protection contraignante, le convainquent qu'il faut remettre en cause son système : « *Nos problèmes, nous les créons nous-mêmes* ». La fin d'un problème est alors le début d'une solution : la conversion. Celle-ci a lieu en 1998, lorsque Philippe Collin a 40 ans. Elle s'effectue en trois ans et en totalité. Bien que déjà sensibilisé aux réductions de doses, il faut « *tout oublier ou presque* » : intervenir tôt, tout travailler, tout se remémorer, tout réapprendre, l'élément central étant un travail sur l'agronomie.

L'apport de la formation

Synthèse des échanges

Pour André Lefèvre, directeur du SEDARB⁴, la formation est un lieu :

- d'organisation des producteurs, de groupement bio ou de coopérative bio, et même parfois à l'origine de la création de marques régionales comme « bio Bourgogne » ;
- de transfert : des normes, des techniques innovantes comme les engrais verts, le désherbage thermique, l'homéopathie ;
- de décision pour réfléchir à une future conversion ;
- de partage entre les enfants d'agriculteurs et les néo-ruraux ;
- de partage entre producteurs et consommateurs et d'échange sur « les sujets qui fâchent » avec les agriculteurs conventionnels.

Quel savoir transférer ?

Pour Philippe Collin, il faut intégrer dans le programme de développement de la bio la formation comme outil de promotion et de

transmission des savoirs car celle-ci est déterminante. Il y a cependant eu peu de recherche en agriculture biologique donc peu de connaissances à transférer. La polyculture est un système plus cohérent d'un point de vue agronomique en AB, il faut inciter selon Annie Lefur la recherche et développement à trouver des systèmes bios équilibrés en pur céréalier car selon la FAO, la bio peut nourrir le monde à condition de privilégier les protéines végétales. L'objectif de multiplier par deux ou trois en 5 ans ce qui a mis trente ans à se faire, nécessite de se servir aujourd'hui des connaissances des uns et des autres qui ont des savoirs plus généraux et plus opérationnels. La reproductibilité en termes d'action n'est pas toujours facile : il faut favoriser la mise en réseau des centres de formation, mais la concurrence empêche ces échanges. Il faut inventer un moyen de mutualiser et surtout développer l'accès facile à la formation.

Un public exigeant

Il est difficile d'identifier les besoins par rapport à la demande pour deux raisons, soit le sujet est trop précurseur et personne ne s'inscrit en formation, soit celle-ci arrive trop tard et le résultat est le même. Il faut être attentif aux questions des agriculteurs bios, toujours en avance de 2 ou 3 ans sur les autres. Par exemple, les formations « bilan énergétique » et « énergie renouvelable » existent depuis 2002, la question de la biodiversité depuis longtemps. Les responsables formation font face à des agriculteurs de plus en plus formés et informés. D'où le besoin pour les premiers de se former par exemple

auprès d'organismes comme SOLAGRO.

Des transferts de pratiques entre agriculteurs

Philippe Collin estime qu'en formation, il ne s'agit pas seulement d'apprendre mais également de comparer et d'échanger : les rencontres et le travail de groupe sont indispensables. Il s'ensuit un questionnement qui amène à modifier ses pratiques : essayer et recevoir, un va et vient indispensable lors de changements aussi fondamentaux où il faut lever les freins et les anciennes habitudes. Il faut profiter des retraites pour que des conventionnels (qui auront besoin d'être formés) accompagnent de nouveaux installés bio. Les stages proposés par la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine cernent les trois volets de la durabilité et proposent des transferts de techniques AB vers les conventionnels, sans les identifier comme AB ! Il y a aujourd'hui un transfert entre générations, entre les pionniers de la bio et les nouveaux exploitants en AB. Le GEDA bio d'Etienne Gangneron accueille des groupes conventionnels ainsi que des visites en sens inverse même si celles-ci sont moins fréquentes. Le décroisement doit être vécu au quotidien. ■

1) Engagements n°120 et n°121.

2) GEDA : Groupement d'études et de développement agricole (réseau Trame).

3) Dominique Soltner, ingénieur ESA qui dès les années 70 a introduit dans ses livres les grands principes de « la bio », et plus largement des agricultures intégrée, raisonnée, durable...

4) SEDARB : Service d'éco-développement agricole et rural de Bourgogne.

Réaliser son bilan énergétique pour améliorer la performance énergétique de son exploitation

Boussouar Bel Kacem,
président du comité VIVEA Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a présidé la séance.

Les problèmes liés à l'épuisement des ressources en énergie fossile et l'augmentation du prix des matières premières ont poussé l'ensemble de la société, dont les agriculteurs, à s'interroger sur les économies d'énergies, les énergies renouvelables et à être actifs sur ces questions.

Un objectif a été fixé dans le cadre du Grenelle de l'environnement¹: en 2013, 30 % des exploitations agricoles auront une faible dépendance énergétique (biogaz, solaire, presses, plan protéines végétales...). Cela se traduira par la réalisation de 100 000 diagnostics à l'horizon 2013, ce qui implique des conseillers et des formateurs pour accompagner ce processus. Le diagnostic Planète qui permet de réaliser des bilans énergétiques, mais il en existe d'autres, est déjà de plus en plus utilisé.

Des agriculteurs ont initié des actions permettant d'améliorer leur performance énergétique ou de développer de nouvelles sources d'énergie. La première expérience présentée a débouché sur la mise en place d'une huilerie, la seconde sur celle d'une filière bois économiquement viable et respectueuse de l'environnement.

Dans les deux cas la formation occupait une place centrale dans le dispositif. Sur ce type de problématique, celle-ci est cependant un moyen d'accompagnement des acteurs parmi d'autres, elle doit s'intégrer à d'autres projets plus vastes, si possible à l'échelle du territoire.

Le diagnostic Planète pour réaliser un bilan énergétique

Présentation de Philippe Pointereau de SOLAGRO

L'outil de diagnostic Planète est né en 1995 et 3000 diagnostics sont désormais réalisés chaque année sur les exploitations. Tous les postes énergétiques sont détaillés, les résultats dépendant notamment du type du système de production (cultures, élevage, pâturages...) et de la diversité des activités.

Conduit à l'occasion d'une formation, le bilan énergétique permet à l'exploitant agricole d'avoir les données chiffrées de son exploitation, de bénéficier d'une interprétation des résultats obtenus, de se comparer avec d'autres. Il dispose ainsi d'une vision globale, ce qui est indispensable pour réfléchir aux aspects énergétiques qui impactent l'ensemble de la conduite de l'exploitation. La démarche collective apporte beaucoup, c'est pour l'agriculteur l'occasion d'échanger à partir du repérage

d'écarts, parfois très importants, par rapport aux moyennes du référentiel national mais aussi celles d'une autre exploitation a priori identique. Ainsi l'agriculteur est acteur de son diagnostic et à même d'imaginer des solutions qui lui conviennent.

À l'issue de la formation un plan d'action est élaboré pour chaque exploitation. Il s'agit de définir les actions à mener pour faire des économies d'énergie sur l'exploitation. Les énergies renouvelables sont présentées à cette occasion. Les données chiffrées issues de ces formations sont capitalisées par le réseau de SOLAGRO qui souhaite créer des savoir-faire et former des techniciens sur les énergies renouvelables.

Du diagnostic global à la concrétisation d'un projet de presse à HVP (agrocarburant)

Témoignage de Dominique Bontems, éleveur en polyculture élevage et président du comité VIVEA des Vosges et Thierry Prévost, conseiller de petite région, chambre d'agriculture des Vosges

Un comité de la chambre d'agriculture des Vosges, constitué d'agriculteurs volontaires et de contrôleurs laitiers, se réunit deux fois par an pour choisir des thèmes de formation à mettre en place. Ils connaissent le diagnostic Planète et souhaitent optimiser la consommation d'énergie sur leurs exploitations, ils choisissent donc de programmer une première formation en 2004. À l'issue de leur diagnostic, ils décident de s'orienter vers un projet de presse à HVP (Huile végétale pure certifiée). Ce

dispositif de formation innovant n'aurait, selon Dominique Bontems, pu voir le jour sans VIVEA qui a accordé un financement supérieur à la moyenne afin de prendre en compte le caractère expérimental de l'action de formation. Plusieurs sessions vont se succéder en fonction des besoins. Il s'agit dans un premier temps de permettre aux agriculteurs d'acquérir des connaissances technico-économiques : production d'huile, chaudières à céréales (la visite d'une unité de trituration est alors organisée en Allemagne) et apprentissage de techniques plus précises. En parallèle, les sept agriculteurs se regroupent au sein d'une association destinée à installer l'unité de trituration, ils souhaitent presser du colza pour en extraire de l'huile végétale pure certifiée et du tourteau pour les animaux. Les enjeux du projet sont multiples : récupérer une valeur ajoutée sur la graine, obtenir un aliment tracé, développer une autonomie énergétique et créer une dynamique locale ancrée sur un territoire, qui développe de l'emploi. La formation est à nouveau mobilisée mais, dans cette deuxième étape il s'agit d'accompagner les agriculteurs dans la conduite de leur projet. Un travail juridique est mené en parallèle avec un consultant et une chargée de mission est embauchée pour finaliser le projet : trouver du colza à triturer, des clients et des financements. Des clients potentiels sont repérés : des agriculteurs, un entrepreneur en traitement de bois, des collectivités (pour les camions poubelles), les éleveurs de porc, les vendeurs de biolubrifiants. Alors qu'en 2004, le projet s'est développé sur la base d'une augmentation du prix du carburant, une partie des agriculteurs

s'est désengagée au vu de l'évolution de la conjoncture. Aujourd'hui, le groupe recherche d'autres débouchés dans un contexte d'augmentation du prix du Colza.

Une formation sur les énergies renouvelables et la mise en place d'une filière bois plaquette

Témoignage de Patrick Le Goux, CDA Creuse et Hélène Monteil, agricultrice

À la demande de deux agriculteurs, le GDAR de la Combraille (Creuse) a mis en place une formation au cours de laquelle 18 agriculteurs ont réfléchi ensemble aux différentes sources d'énergies renouvelables. Une rencontre préalable a permis de cerner les attentes des agriculteurs. Cette formation organisée par la chambre d'agriculture de la Creuse et financée par VIVEA, qui a aussi participé à l'ingénierie, a duré trois jours et a bénéficié d'un financement FSE².

Les problèmes liés à l'utilisation des énergies fossiles, les sources d'énergie renouvelables (bois, solaire, éolien, géothermie, biocarburants) et leurs intérêts économiques, la faisabilité technique et les aides existantes ont tout d'abord été abordés. Une action « bois-énergie » menée par la FDCUMA a été présentée par un agriculteur. Les stagiaires ont ensuite visité deux installations : un chauffage géothermique vertical et une chaudière à céréales (avoine). La dernière session a permis d'aborder la question des économies d'énergie sur les exploitations en s'appuyant sur des exemples qui font passer la consommation de 3 à 1.

La richesse de la formation était due en partie à la grande variété d'intervenants (Pays, FDCUMA, ETA, constructeurs, agriculteurs) et à la participation importante des agriculteurs : la mobilisation avait été assurée par l'envoi d'une invitation aux 350 adhérents du GDA et la publication d'un article dans la presse.

Les stagiaires étaient satisfaits, les visites leur ont permis de choisir un type de matériel et de se l'approprier, d'identifier les bons interlocuteurs mais aussi de prendre conscience qu'il est possible d'avoir, en matière d'énergie, une action sur la planète à grande échelle mais aussi au niveau individuel.

Plus globalement, la formation a débouché sur une journée bois énergie en avril 2007 qui a mobilisé 300 personnes et la réflexion du groupe a permis la création d'une filière bois-énergie en partenariat avec le Pays de Combraille en marche. Explorer ensemble, avec tous les acteurs concernés du territoire et de la filière, l'éventail des possibilités a permis de réaliser un projet cohérent, répondant aux attentes de chacun, économiquement viable et citoyen.

De nouveaux débouchés apparaissent à l'échelle du territoire, une carte présentant le potentiel de ressource bois plaquette a été élaborée, les voisins sollicitent des plaquettes-bois pour se chauffer. Les plaquettes sont désormais aussi utilisées en complément de la paille pour la litière des vaches. Il s'agit d'une réelle économie car dans cette zone géographique, il y a peu de paille. Aujourd'hui, le conseil régional sollicite les acteurs du projet pour faire des démonstrations sur l'utilisation du bois plaquette auprès du grand public.

Quelles motivations pour faire un bilan énergétique et produire de l'énergie, quelles entrées formation ?

Synthèse des débats

Raisoner les économies d'énergie sur son exploitation, c'est accepter de remettre en cause son système de production, ses pratiques. Pourquoi les agriculteurs décident de se former sur ces thèmes ? pour réduire leurs charges ? pour produire de l'énergie ? pour faire des économies d'énergie ? Trame met en place des formations sur ces thèmes et mène une réflexion globale pour diminuer sur l'exploitation la consommation d'énergie plutôt que de créer un nouveau revenu. Virginie Wawrsyniak (Trame) a recueilli les motivations des agriculteurs à cette occasion : ils souhaitent développer la production d'énergie par respect pour l'environnement et pour leur descendance, pour diminuer leur temps de travail ainsi que le montant élevé de leur facture de fioul.

Réduire les charges

La décision de passer à un chauffage au bois (résidus) peut être motivée par une réduction de la facture de chauffage mais aussi par celle de la charge de travail pour ceux qui pratiquent la coupe de bois bûches. De plus, si sur l'exploitation les résidus de bois sont importants, les valoriser sous forme de plaquettes devient rentable.

Une chambre d'agriculture propose une formation intitulée « réduction de 9000€ de ses charges ». Les économies d'énergie engendrent des économies sur le temps de travail et les charges de transport : moins d'heures passées sur le tracteur et de fioul consommé.

Produire de l'énergie

Denis Pineau, président du comité VIVEA Pays de la Loire constate que les formations sur la production d'énergie ont plus de succès que les formations sur les économies d'énergie à partir d'un bilan. Pour Pierre Colin, président du comité VIVEA de l'Hérault, la production d'énergie est aussi un moyen de diversifier son activité. Patrick Mundler (ISARA) estime que pour faire venir les agriculteurs en formation, il faut s'appuyer sur le lien entre énergie et territoire : « à terme, le territoire en milieu rural sera destiné à une production autre que purement alimentaire » et il constate que dans les collectivités, les problématiques sont les mêmes. Quand il y a une réunion sur les énergies, les personnes présentes sont intéressées par les panneaux photovoltaïques et les éoliennes : « il faut accompagner les gens par là où ils ont envie d'entrer et faire plus après ».

Faire des économies d'énergie

Pour Dominique Bontems, les économies d'énergie ne sont que la deuxième motivation pour venir en formation : « ceci se comprend car revoir son système de pâturage, voir son chiffre d'affaires diminuer pour gagner plus demande une remise en question pour l'agriculteur ». Il existe des solutions alternatives, le non labour permet par exemple d'économiser du gasoil. Il faut cependant avoir en tête que l'amélioration de l'environnement ne va pas forcément avec un accroissement du revenu. En effet, la diminution des intrants peut, à terme, provoquer une baisse des rendements. ■

1) Engagement n°131 du Grenelle.

2) FSE : Fond social européen.

Un raisonnement global pour atteindre la haute valeur environnementale

Rémi Haquin de FARRE¹, a présidé la séance.

À l'issue du Grenelle de l'environnement, les membres du chantier « agriculture écologique et productive » devaient notamment faire des propositions pour :

- mettre en place dès 2008 une démarche de certification environnementale volontaire des exploitations graduées jusqu'au niveau A de Haute valeur environnementale (HVE) fondé sur un référentiel simple constitué d'indicateurs de résultats;
- disposer de 10% de produits HVE dès 2012;
- atteindre 50% des exploitations certifiées en 2012.

De nombreux exploitants agricoles se sont lancés, seuls ou en groupe, dans des démarches de certification plus ou moins ambitieuses, parmi celles-ci : l'agriculture raisonnée déjà ancienne mais aussi le management environnemental (ISO 14001) et le référentiel SD21000 qui intègrent des objectifs du développement durable.

La HVE, un terme qui reste à définir

Synthèse des échanges

Le terme est utilisé fréquemment mais le contenu de la norme « Haute valeur environnementale » (HVE) reste cependant à définir, c'est d'ailleurs un motif d'interrogation pour les acteurs du monde agricole. Que va valoriser la certification HVE ? un processus (c'est le cas de l'agriculture raisonnée) ou un résultat (comme c'est le cas du label AB). Selon Claude Richard (FARRE) la HVE pourrait s'articuler sur trois niveaux : un niveau réglementaire (la phase de diagnostic), un autre qui s'établirait sur la base d'un référentiel et un troisième qui renverrait à des obligations de moyens chiffrés (pesticide, irrigation). La certification HVE constituerait ainsi un « parapluie » avec différentes passerelles de pratiques : agriculture raisonnée, démarches de développement durable. Progressive, elle pourrait valoriser les démarches mises en place auparavant, étapes nécessaires vers cette certification. Si certains craignent que cette norme englobant vienne ralentir les initiatives locales de développement durable, d'autres pensent qu'elle aura le mérite de fixer un

discours commun. On peut imaginer également voir cohabiter différents systèmes.

Le management environnemental est un des moyens qui permet de franchir les niveaux pouvant aller jusqu'à la certification des exploitations. Comme l'indique Jérôme Mousset (ADEME) : « l'essentiel du management environnemental est cette boucle d'amélioration qui doit être généralisée avec des objectifs fixés en fonction des exploitations. Au départ, il s'agit d'une démarche individuelle mais celle-ci prend sa spécificité dans l'action collective. »

S'adapter aux impératifs sociétaux et économiques

Témoignage du Président, M. Rémi Haquin, Coop Val France.

Coop Val France, comme d'autres coopératives, s'est adaptée aux évolutions progressives des métiers de l'agriculture, eux-mêmes dictés par les impératifs sociétaux et économiques. Avant, il fallait produire, puis il a fallu produire mieux, enfin il a fallu produire mieux en tenant compte des facteurs environnementaux : maintenant il

faut ajouter à tout cela les objectifs de satisfaire le client et de légitimer le rôle de la profession dans la société.

Coop Val France est une importante coopérative de semences, 17% de ses adhérents sont certifiés « agriculture raisonnée », ce qui correspond à 27% de la production. Dans un premier temps, elle marque un intérêt pour la démarche qualité dès les années 90 : certifications ISO et Agriconfiance en 1997/1998. Elle souhaite poursuivre sa démarche de certification en s'engageant dans une logique de développement durable avec l'agriculture raisonnée en 2003. L'agriculture raisonnée est un mode de culture et d'élevage dont l'objectif premier est de réduire la quantité de substances chimiques utilisées, et de minimiser leur impact sur l'environnement. À l'origine, sans garanties officielles ni contrôle, elle s'est dotée en France depuis mai 2002 d'un référentiel officiel.

Pour favoriser l'adhésion des agriculteurs à la démarche il a fallu les former. La première phase obligatoire du cursus a été de les sensibiliser aux aspects environnementaux et à l'intérêt de la démarche. Ensuite ont été construits des modules plus tech-

niques, effectués en groupes de 10/15 au sein des chambres d'agriculture, avec des technico commerciaux. Pour qu'elles soient efficaces, ces formations doivent être suivies rapidement par des mises en pratique, dans les cours de fermes ; ce sont des moments privilégiés pour favoriser les échanges entre stagiaires et décupler la motivation. Il importe que l'adhésion soit collective pour se propager à l'échelle du territoire.

Un management environnemental : une démarche d'amélioration permanente

Témoignage Sophie Delemazure, PériG consultant et Sylvain Delahaye, agriculteur Terr'avenir

La norme ISO 14001 est une certification qui dépasse le cadre « qualité et satisfaction client » (ISO 90001), elle est reconnue au niveau international. Elle vise le cadre de l'entreprise dans son management environnemental : sécurité des salariés, bien être animal, préservation de l'environnement (déchets, odeurs...), respect des paysages. L'agriculteur qui s'engage dans cette démarche, va mettre en place une boucle d'amélioration permanente allant de l'engagement au contrôle de l'amélioration (à partir de tableaux de bord).

En 2002, un groupe d'agriculteurs picards (18 entreprises) qui souhaite dépasser les objectifs Qualiterre et agriculture raisonnée, a décidé de s'engager dans cette démarche volontaire après avoir fait un bilan environnemental. Cinq ans plus tard, Terr'Avenir regroupe 47 entreprises certifiées ISO 14001 couvrant les départe-



ments du Nord Pas-de-Calais, de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Cela a fonctionné car le diagnostic de la certification 14001 n'est pas élitiste. L'agriculteur y voit une étape de « reprise en main » de son activité qui le motive. Cette norme englobe tous les aspects du métier de chef d'entreprise qui permet de stabiliser l'existant afin de prévoir les évolutions de demain. C'est dans cet état d'esprit que l'agriculteur choisit de s'engager dans cette voie au moment de l'audit.

Terr'Avenir est une certification collective : c'est en effet l'ensemble des entreprises et non l'exploitation qui est certifiée. Les agriculteurs engagés dans la démarche ont apprécié la dimension collective et de bénéficier du regard des pairs. Les exploitants qui sont entrés dans la démarche avaient au départ une motivation commerciale. Rapidement, ils ont trouvé celle-ci insuffisante. Souhaitant cesser d'être en retard par rapport aux attentes de la société, ils peuvent désormais affirmer qu'ils ont un temps d'avance sur la réglementation et être fiers de leurs métiers, ils sont acteurs de l'amélioration de l'environnement.

Cette démarche s'accompagne par de la formation pendant deux ans. Il y a 10 modules de formation dirigeants et 3 modules salariés. Les modules portent sur des thématiques techniques et de management : énergie, produits phytosanitaires, ressources humaines, sécurité... Ces formations sont effectuées dans les exploitations à tour de rôles permettant ainsi de constater les progressions des plans d'action de chacun. Au début, les agriculteurs sont un peu freinés par la fréquence des formations et donc les absences qu'elles vont entraîner. Puis très vite, « ils en

redemandent » car ils sont pris dans la boucle d'amélioration que suscite la dynamique de groupe : tout le monde doit avancer.

L'association a reçu le 1^{er} prix « Entreprises et environnement » au salon Pollutec en 2007. Terr'Avenir (en partenariat avec l'ADEME) vise 250 entreprises certifiées en 2008 et pourrait s'étendre à la Belgique.

Une démarche collective de développement durable

Témoignage de Laurence Hugou, Institut coopératif du vin et Jean-Marc Astruc, président de la Cave Mont Tauch

L'Institut coopératif du vin compte 450 coopératives adhérentes couvrant des départements du Sud de la France. En 2007, il est proposé aux adhérents de s'engager dans une démarche qui vise à mettre en place le référentiel SD21000. Celui-ci offre des bases pour aider à adapter techniquement et culturellement le système de management de l'exploitation en vue d'intégrer progressivement les objectifs du développement durable. Le référentiel comporte des volets sociaux, économiques et environnementaux.

Les coopératives et les exploitations adhérentes sont concernées. Au départ, 11 coopératives soit 600 exploitations du Sud-Est, déjà engagées dans une démarche de conduite raisonnée, entrent dans le dispositif qui doit s'étendre dans un second temps à des personnes moins sensibilisées.

La démarche d'amélioration s'étend sur trois ans et comprend un volet

formation ambitieux. Il s'agit de faire comprendre les enjeux de la société avec toutes les interfaces économiques pour appréhender les applications. L'approche est globale, elle permet l'autoévaluation de la durabilité en termes de qualité, de production, d'emploi, de services et d'impacts paysagers. Plusieurs outils sont utilisés : le guide SD21000, la norme ISO 26000, la méthode IDEA et l'outil bilan carbone de l'ADEME à l'échelle de la coopérative ou de l'exploitation selon le cas.

La formation qui accompagne cette démarche commence par une initiation au développement durable (principes, enjeux et indicateurs). Le stagiaire évalue dans un second temps la durabilité de son exploitation : quels sont les facteurs de durabilité économique ? comment améliorer son intégration territoriale ? comment réduire les impacts environnementaux ? Une formation sur le référentiel de durabilité arrive dans un troisième temps. À la suite de cette démarche, l'entreprise est en mesure de déterminer sa vision, sa stratégie, sa politique et ses objectifs pour élaborer son programme pluriannuel pour la prise en compte du développement durable. Elle en déduira ainsi son plan d'action. Un accompagnement est effectué ensuite par les consultants et animateurs pour l'entreprise coopérative et par les techniciens de la coopérative pour les exploitants agricoles. Des ateliers collectifs complètent le dispositif pour traiter des thématiques spécifiques qui n'ont pas été abordées : réduction de la dépendance énergétique, prise en compte de la biodiversité...

La Cave Mont Tauch, coopérative qui compte 200 viticulteurs, a choisi d'engager une démarche raisonnée

en 2004 avec « l'idée de donner le meilleur du petit territoire et apporter de la valeur ajoutée au produit ». La réflexion se prolonge dans la voie du développement durable, accélérée par le Grenelle et le souci d'appréhender la certification HVE à venir.

Valoriser la démarche et faire comprendre les enjeux

Synthèse des échanges

Il est important de valoriser la démarche sur un plan économique, en prenant appui sur les médias par exemple.

Le fait que les industriels commencent à s'intéresser fortement aux produits certifiés, qui acquièrent ainsi une meilleure valeur marchande peut stimuler les agriculteurs. Ces derniers ne seront pas toujours faciles à convaincre et lorsque ce sera le cas il se passera encore du temps avant qu'ils ne mettent le pied à l'étrier. La satisfaction personnelle qu'ils peuvent acquérir en se posant les bonnes questions et ce qu'ils peuvent gagner également en sérénité au moment des contrôles peut aussi les motiver. La présence de jeunes stagiaires au sein des exploitations est souvent un moteur pour évoluer vers les nouvelles pratiques.

La capacité de l'agriculteur à s'auto-évaluer est un élément essentiel, cela s'accompagnera par de la formation : sensibilisation au développement durable, formations techniques, formation de suivi (respect de la certification) et formations diverses permettant entre autres la gestion de la traçabilité. ■

1) FARRE : Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.

La réduction de l'usage des produits phytosanitaires : concilier nouvelles réglementations et efficacité technique et économique

Gérard Morice, directeur général d'Arvalis et Stéphane Nardy, Jeunes agriculteurs (J.A.), ont présidé la séance.

Au terme du Grenelle de l'Environnement, la France a décidé de réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici 10 ans, et de supprimer progressivement les molécules les plus dangereuses du marché. Deux actions de formation qui pourraient, si elles sont mises en place à grande échelle, participer à l'atteinte de cet objectif ont été présentées. La formation y occupe une place centrale car elle permet au stagiaire de s'approprier de nouvelles méthodes, et doté de ses nouvelles compétences, de changer ses pratiques, clé de la réussite selon Guy Paillotin.

Dans le premier cas, les agriculteurs ont appris à ne traiter que s'il le faut, au bon moment et avec une dose adaptée.

Dans le second cas, en production fruitière intégrée, l'utilisation de techniques alternatives, comme la lutte biologique ou l'utilisation de zones de compensation écologique, est recherchée car ces méthodes peuvent être tout aussi efficaces d'un point de vue agronomique et plus respectueuses de l'environnement. La recherche et la formation ont un rôle important à jouer, l'engagement n°125 du Grenelle de l'environnement prévoit d'ailleurs de lancer un grand programme de recherche appliquée et de formation sur l'ensemble de l'agriculture (production intégrée, agroforesterie...).

Disposer d'indicateurs pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Introduction de Gérard Morice

Même si la réduction de l'usage des pesticides est une préoccupation des agriculteurs déjà ancienne, cet objectif offre l'occasion de nous interroger et de remettre en cause nos pratiques. Depuis 10 ans, une étude montre que la quantité de produits phytosanitaires utilisée diminue en Bretagne: entre -36 et -50 % en quantité de produits et -23 à -30 % en fréquence de traitement. Il est en effet important de donner des indicateurs, des tableaux de bords pour que les agriculteurs s'appuient sur des données tangibles. Celui qui n'a pas de repère n'a pas de démarche: il faut un objectif pour pouvoir progresser.

Pour une meilleure utilisation des produits phytosanitaires: une formation pour diminuer les doses et atteindre une efficacité optimale

Témoignage de Michel Bourousse, technicien de la coopérative Terres de Gascogne

Terres de Gascogne est une coopérative gersoise de collecte et d'approvisionnement en grande culture et vigne. Afin de répondre aux besoins de ses adhérents, et sécuriser la marge brute de leurs productions, elle développe une stratégie de conseils et de services technico-économiques formalisés et personnalisés. Elle utilise notamment la formation afin que les agriculteurs s'approprient le cheminement aboutissant à une pulvérisation de qualité, économique et performante, respectueuse du manipulateur et de l'en-

vironnement en parfaite cohérence avec les contraintes et les exigences de l'arrêté du 12 septembre 2006¹. De nombreux exploitants agricoles souhaitent en effet maîtriser la pulvérisation car c'est aujourd'hui un élément clé du respect de l'environnement et de la prévention des risques liés aux produits. La coopérative a mis en place un dispositif de formation il y a trois ans, avec des partenaires: chambres d'agriculture, MSA, UIPP, CETIOM, SRPV... Les premières formations sont organisées dans le cadre de Phytomieux², vont ensuite leur succéder, avec l'arrivée de la réglementation PAC, des stages à la conditionnalité et d'autres plus techniques. La formation à la pulvérisation est mise en place par le cabinet 2P conseil, elle doit permettre de mieux utiliser ses produits phytosanitaires pour plus d'efficacité. Les thèmes abordés sont variés: l'eau, les produits, la plante, les critères de pulvérisation,

les conditions météorologiques, l'adjuvant et le matériel. Lors de la formation, le questionnement sur les pratiques de chaque participant permet au formateur d'être dans une démarche de formation-action.

La coopérative a repéré le public et la mobilisation a été importante: environ 30 % des 20 % des agriculteurs qui font 80 % du chiffre d'affaires étaient présents. Le bilan de la formation a été très positif, les stagiaires ont apprécié le contenu très novateur: ils savent comment améliorer l'efficacité en évitant les pertes de produit à tous les stades, du remplissage à l'absorption par la cible et éviter les pertes de la buse à la cible. C'est une découverte pour la majorité d'entre eux qui ont changé leurs pratiques en réduisant le volume de bouillie/ha³ ainsi que les doses/ha de 0 % à 20 % suivant le produit. Ils utilisent le bon adjuvant et ont acquis plus d'autonomie pour passer au bon moment de la journée.

La formation, un fondement de la mise en application de la production fruitière intégrée

Témoignage de Daniel Sauvâtre, président du GIE Charente fruits, et Michel Girard, conseiller arboricole de la CDA 17

La Production fruitière intégrée (PFI) est une méthode de production de fruits de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement sûres afin d'améliorer la sécurité de l'environnement et la sécurité alimentaire. Elle utilise des méthodes de lutte alternatives aux pesticides chimiques comme par exemple les pièges pour insectes

nuisibles, l'utilisation de leurs ennemis naturels, ou encore le bouleversement de la reproduction des ravageurs avec des phéromones. En 1997, les producteurs français ont décidé de fédérer leurs efforts et ont mis en place la Charte PFI des producteurs de pommes. Il s'agissait à la fois de promouvoir un certain mode de production, de satisfaire le consommateur en lui garantissant une qualité sanitaire, mais aussi de répondre à l'attente des citoyens concernant l'environnement et fédérer les cahiers des charges de production.

Souhaitant s'inscrire dans une démarche de progrès, le GIE Charente fruits a adhéré à la charte, il est ainsi devenu moteur au niveau de son territoire. La première étape consiste à expliquer aux adhérents un système complexe, il faut ensuite transmettre de nouveaux savoir-faire. Les arboriculteurs concernés sont ainsi engagés dans un dispositif de formation permanente pluriannuelle. Pour cela, le GIE travaille en étroite collaboration avec la chambre d'agriculture de Charente-Maritime.

Les progrès sont modestes et prennent beaucoup de temps mais depuis 10 ans les pratiques ont évolué. La réflexion menée par parasite a permis de développer des techniques de lutte contre le carpocapse (confusion sexuelle, lutte microbiologique, préservation des prédateurs naturels), l'araignée rouge (introduction de typhlodromes en vergers) et la tavelure (nouvelles voies en cours d'application terrain : variétés résistantes, diminution de l'inoculum)... Ce n'est pas une science exacte car il y a toujours un élément qui peut déséquilibrer les populations. La PFI est plus coûteuse car il faut investir en formation et en observation pour comprendre ce

qui se passe dans le verger et prendre la bonne décision.

Au bout de dix ans, 2000 producteurs ont adhéré à la charte et obtenu l'agrément (soit 1 200 000 tonnes de pommes), les techniques de productions se sont améliorées, la traçabilité est assurée et un logo garantit aux acheteurs une sécurité pour leurs approvisionnements. La formation a joué un rôle majeur dans la mise en place de la PFI, elle repose sur un partenariat efficace entre : une organisation de producteurs et des producteurs indépendants, la chambre d'agriculture de Charente-Maritime et des financeurs (VIVEA, FSE...). C'est la formation qui a permis aux pratiques d'évoluer : modifications variétales, mise en place et développement de la protection raisonnée et intégrée, prise en compte de l'environnement et de la gestion des phytosanitaires et respect des évolutions réglementaires.

Un débat de société

Synthèse des échanges

L'importance de la recherche et de la formation

En complément de son témoignage, Daniel Sauvatre précise qu' : « *en Charente, à ce jour nous ne savons pas comment faire pour respecter l'arrêté du 12 septembre 2006 (cf. note 1) même si nous essayons de nous en approcher. Il est difficile à mettre en œuvre mais il répond cependant à un problème réel : comment protéger les personnes qui vont dans les vergers ? Nous buttons aujourd'hui sur la tavelure⁴, c'est la recherche et développement puis la formation qui pourront permettre de progres-*

ser et de répondre à l'objectif du Grenelle. » L'exemple du GIE prouve, comme le précise Michel Falchier, de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, que certaines filières ont déjà un temps d'avance et font avancer la recherche par les échanges et le partage d'expériences qui passent notamment par la formation.

Pour Gérard Morice : « *faisons déjà mieux ce que nous savons faire* », pour autant l'appel à la recherche et développement est évident à condition que la solution soit agricole et praticable sur le terrain, la vulgarisation est nécessaire.

Comment motiver les agriculteurs à se former ?

Il est nécessaire d'augmenter la technicité des agriculteurs et que les démarches collectives soient les plus efficaces. Cela fait déjà 15 ans que les entrepreneurs des territoires sont obligés de détenir le certificat DAPA. Pour l'obtenir ils se sont formés et y ont pris goût. L'obligation probable pour tous les agriculteurs d'avoir un certificat de ce type, va devoir être accompagnée par la formation, cela permettra de réduire l'utilisation des produits mais il ne va pas être évident de motiver les plus réticents.

Une étude menée pour l'UIPP⁵ a permis d'analyser l'argumentaire des agriculteurs et d'identifier quatre logiques avec des graduations : logique technique, logique environnement, logique écosystème, logique sociétale. On s'aperçoit que la façon dont les agriculteurs pensent la question phytosanitaire les amène vite à s'interroger sur les origines du Grenelle de l'environnement en général et sur les traitements en particulier. Le piège de la formation serait donc d'aller

trop vers une dimension technique et de s'éloigner de la manière de communiquer sur ces questions.

Toute la société est concernée

La réflexion sur les produits phytosanitaires doit être menée avec les consommateurs, une éducation sanitaire et alimentaire doit être mise en place. Des échanges sur cette thématique sont indispensables. En Bretagne par exemple, les agriculteurs et les non agriculteurs partagent la responsabilité du programme eau pure. Parallèlement, l'Etat fait évoluer les pratiques d'autres utilisateurs de produits phytosanitaires : collectivités territoriales, DDE...

Stéphane Nardy estime que la société a évolué et que l'agriculteur est un partenaire incontournable. Il doit donc se réapproprier son métier en travaillant sur de nouveaux axes : attentes sociétales, garder une compétitivité économique, s'adapter aux évolutions techniques donc tout au long de sa vie professionnelle, il y aura besoin de formation. La formation doit être un effort constant de tous : exploitant, société et pouvoir public, VIVEA et FAFSEA. ■

1) L'arrêté du 12 septembre 2006 établit de nouvelles règles pour la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytosanitaires.

2) Le programme Phytomieux forme les agriculteurs aux précautions à prendre lors de l'utilisation des produits phytosanitaires pour respecter l'environnement tout en assurant la qualité des productions, assurer leur propre sécurité et limiter l'impact de ces produits sur leur santé.

3) Bouillie phytosanitaire : le mélange, généralement dans l'eau, d'un ou plusieurs produits destinés à être appliqués par pulvérisation.

4) La tavelure est la principale maladie du pommier. Elle peut réduire significativement (jusqu'à 100 %) la qualité et la production des fruits.

5) L'UIPP est le syndicat professionnel des industriels de la protection des cultures.

La prise en compte des milieux naturels et de la biodiversité : l'agriculteur coresponsable de son territoire

Bernard Guidez, président de FARRE¹ et Rémi Bailhache, membre du CA de VIVEA au titre de l'APCA, ont présidé les deux ateliers consacrés à la biodiversité

La France et l'Union européenne se sont engagées à mettre en œuvre un cadre institutionnel cohérent qui doit permettre de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. Au mois d'octobre 2007, à l'issue du Grenelle de l'environnement, plusieurs engagements ont été pris sur ce thème :

- la création d'une « trame verte » nationale, outil d'aménagement du territoire constitué de corridors écologiques reliant les espaces naturels pour favoriser la circulation des plantes et animaux ;
- assigner au PLU (Plan local d'urbanisme) des objectifs chiffrés de lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles. Il s'agit de lutter contre l'urbanisation galopante qui prélève 600 km² chaque année sur le territoire français ;
- atteindre 2% au moins du territoire en protection forte en 10 ans ;
- un plan de conservation et de restauration de 131 espèces en danger critique d'extinction dans les 5 ans ;
- la création d'un observatoire de la biodiversité.

Comment faire, après le Grenelle de l'environnement, pour que les agriculteurs prennent en compte la biodiversité et respectent les milieux selon de nouveaux critères. Trois porteurs de projet, la Ligue de protection des oiseaux², l'association Hommes et territoires et la FRCIVAM de Basse-Normandie ont, après avoir identifié un thème fédérateur, mené un travail de sensibilisation, auprès de différents publics et à l'échelle du territoire, et ont mobilisé pour cela des partenaires. Pour accompagner les changements de pratiques ils ont mis en place des formations.

Pourquoi parle-t-on de biodiversité aujourd'hui ?

Synthèse des échanges

La planète est face à la 6^e crise grave de biodiversité dans l'Histoire et cette crise incombe à l'homme qui se doit de réagir en proposant des changements de pratiques.

Il est essentiel de faire prendre conscience à l'ensemble des citoyens que chacun doit prendre ses responsabilités en les amenant – les exploitants agricoles notamment – à redevenir acteurs de la protection de la biodiversité.

En France, les paysages sont hétérogènes, tout comme les concep-



Chantier nature : plantation de haies (LPO Aveyron)

tions de la production. Bernard Guidez rappelle qu'après la guerre, les agriculteurs ont été conditionnés pour produire, la question du rendement était au centre de toutes les préoccupations et il y a eu des excédents. Il a alors été nécessaire d'équilibrer l'offre et la demande et de faire de la qualité. En mars 1996 avec la crise de la vache folle, « on est passé du combien au comment ». Comment concilier l'environnement, le respect des milieux et l'agriculture productive ? Alors qu'il y a 10 ans, personne ne parlait d'environnement, le discours de Michel Griffon reflète l'évolution des mentalités de ces dernières années, aujourd'hui la grande majorité des agriculteurs est prête à l'entendre.

Un projet de développement régional en faveur de la biodiversité

Jérôme Lesage, Association Hommes et territoires, Centre

Hommes et territoires, association de protection de l'environnement

agrée, a été créé en 1994 en Eure-et-Loir (étendue ensuite à la région Centre) à l'initiative d'agriculteurs chasseurs préoccupés par une meilleure prise en compte de la biodiversité chassable. Alors que son champ d'action s'étend désormais à la faune et la flore, l'association met en place des actions en partenariat avec des agriculteurs pour restaurer la qualité des habitats, se soucier de la qualité de l'eau, créer une zone de protection pour les oiseaux, etc.

En 2006, après avoir constaté que l'approche de la biodiversité est absente du conseil aux agriculteurs et que les actions mises en place, les savoir-faire et les références – peu nombreuses – ne sont pas mutualisées et peu diffusées, Hommes et territoires décide de mettre en place un programme pour le développement d'actions en faveur de la biodiversité sur les territoires agricoles de la région Centre. L'association anime alors un réseau d'acteurs pluridisciplinaires – le conseil régional, la fédération régionale des chasseurs, la chambre d'agriculture et l'Office national de la chasse et de la faune

sauvage—, ensemble ils définissent un programme de travail à 5 ans. L'objectif est de rassembler, acquérir et diffuser des références sur la biodiversité en lien avec les pratiques agricoles et de faciliter ainsi la mise en place d'actions sur le terrain en favorisant les échanges entre les différents acteurs.

Un outil de diagnostic est ainsi élaboré, il comporte deux volets : l'un centré sur l'exploitation, l'autre sur les pratiques agricoles ; il s'agit d'ouvrir le dialogue sur la biodiversité et d'introduire du conseil en phase avec les objectifs de l'agriculteur et les enjeux du territoire

Parallèlement, un référentiel des pratiques agricoles favorables à la biodiversité est créé et un réseau de fermes est mis en place dans le cadre d'une recherche-action (expérimentation, repérage de bonnes pratiques). Des demi-journées de sensibilisation sont organisées et la formation est un des axes de développement du projet.

Création d'un réseau d'agriculteurs impliqués dans le maintien de la biodiversité à l'issue d'une formation

Témoignages d'Yves Billaud, agriculteur en Vendée, réseau FARRE et de Rodolphe Liozon, directeur de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de l'Aveyron

Le projet national initié par le réseau FARRE et relayé par la LPO a concerné 136 agriculteurs des réseaux FARRE, CIVAM et GAB répartis sur tout le territoire, en Aveyron et en Vendée notamment. En 2006, une formation « agriculture et biodiversité » est mise en place en Vendée, elle occupe une place

centrale dans le dispositif. Destinée à des agriculteurs des trois réseaux, elle vise à mettre en place un réseau d'agriculteurs activement impliqués dans le maintien de la biodiversité. Il faut noter que la mobilisation n'a pas été évidente car le mot biodiversité fait peur.

La formation vise dans un premier temps à créer les conditions nécessaires à l'écoute et la compréhension des visions de chacun des participants issus de réseaux différents, donc ayant des visions divergentes sur la thématique de la biodiversité. Dans un second temps, elle permet par les apports extérieurs, par les échanges et par la confrontation et l'exemple sur le terrain d'avoir un langage commun sur le sujet traité pour définir ensuite des objectifs d'actions convergentes. Des thèmes aussi variés que la gestion des haies bocagères, les différentes espèces animales, la diversité des espaces, les pesticides ont été abordés et des visites d'exploitation ont été organisées. Malgré les a priori de départ le dialogue a été possible ce qui suppose d'avoir des règles claires au sein du groupe et un animateur aguerri à la gestion des divergences. « *Les trois réseaux se sont parlés et se sont compris* » et les

nombreux débats ont été particulièrement motivants pour les stagiaires. À l'issue de la formation, Yves Billaud a changé ses pratiques, des propositions ont été faites et de véritables plans d'action ont pu être mis en place par les agriculteurs volontaires qui ont constitué un réseau de référence. En Aveyron, une formation du même type a été mise en place. En plus de l'apport théorique et des échanges riches, les « chantiers nature » (voir photo p. 16) ont permis des changements de pratiques dont l'impact sur le maintien de la biodiversité n'est pas négligeable : plantations de haies, nouvelles pratiques de fauches, restaurations de mares, poses de nichoirs...

Se former pour être acteur de la reconquête de l'eau

Témoignage de Gilles Bridier, FRCIVAM de Basse-Normandie et Patrick Chopin, agriculteur

Un groupe d'agriculteurs a monté un projet afin de mobiliser et sensibiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire à la protection de l'eau et

d'améliorer ainsi cette ressource en Basse-Normandie, dans le bassin versant de l'Egrenne (Orne). Un travail autour du bilan PLANETE avait été mené en 2005 avec des agriculteurs et un colloque « La santé est dans notre assiette » organisé en 2006 étaient révélateurs de la bonne dynamique territoriale et de la volonté de poursuivre les initiatives engagées.

De nombreux partenaires, techniques³ et financiers dont VIVEA⁴ ont été mobilisés et l'action a pu démarrer. Des animations ont tout d'abord été mises en place auprès des scolaires. C'est ensuite vers le grand public que les regards se sont tournés : un week-end de sensibilisation a été organisé autour de plusieurs activités : visites à thèmes (station d'épuration, station de pompage, phyto-épuration...) et conférences d'acteurs de l'eau (Parc naturel, chambre des métiers de l'Orne...) notamment.

La formation-action menée auprès du troisième public (les agriculteurs), était particulièrement ambitieuse, l'objectif étant de leur permettre d'« Être acteur de la reconquête de l'eau ». Il s'agissait à la fois de connaître les impacts de différents systèmes de production sur la ressource en eau, d'établir un état des lieux de pratiques et des systèmes en place et d'élaborer des scénarios pour évoluer vers des systèmes plus respectueux de l'environnement. >



1) FARRE : Forum de l'agriculture raisonnée respectueuses de l'environnement.

2) La LPO était représentée dans plusieurs groupes de travail du Grenelle de l'environnement.

3) Communauté de communes de Passais la Ceception, Communauté éducative, Mairie de Céaucé, Syndicat des eaux de Passais.

4) VIVEA, conseil régional, Fondation Nicolas Hulot, DIREN, Groupama, Créaverinir.

> (suite de la page 17)

Des simulations techniques vers des systèmes herbagers économes en intrants ainsi que des simulations économiques permettant de mesurer l'impact d'un changement de système ont été effectuées. La faisabilité du projet a été évaluée sur chaque ferme. Des partenaires ont été mobilisés pour appuyer la démarche collective afin d'orienter les systèmes vers une préservation de l'eau. Cette méthode d'approche globale du système entraîne un changement de conduite générale de la production. On constate d'ailleurs que les résultats économiques ne baissent pas et qu'il y a même une amélioration de ces derniers sur certaines exploitations.

Sensibiliser l'agriculteur et la société et trouver des entrées formation

Synthèse des échanges

C'est un challenge de communiquer sur la biodiversité

L'agriculteur a un rôle social, une mission à remplir, il a été programmé pour produire mais les mentalités évoluent, il a besoin

d'acquérir un savoir et de nouvelles compétences. Les agriculteurs ont sur leur territoire des éléments majeurs qu'ils ne savent pas mettre en valeur, ceux-ci sont pourtant importants pour eux et pour la société, c'est une piste à développer pour les sensibiliser. Mais le ministère de l'Écologie met-il assez de moyens pour transmettre ce message? C'est en effet un challenge de communiquer sur la biodiversité.

Des formations pour développer la technicité écologique

Il manque un indicateur pour mesurer la biodiversité, le MEEDDAT mène une réflexion sur ce sujet estimant que cet indicateur devrait figurer dans les bonnes conditions agricoles et environnementales (Bcae). Pour Nicole Gaillot Bonnard (MEEDDAT), il n'y a pas assez de réflexion sur l'organisation de l'espace dans le monde agricole, de plus, il faudrait que les agriculteurs développent une technicité écologique. Bernard Guidez adhère à cette idée: « nous sommes aujourd'hui des incompetents écologiques », l'information et la formation devront

accompagner cette évolution. Philippe Nantois, agriculteur, vice-président du comité VIVEA Ile-de-France, estime qu'il est utile de regarder ce qui se fait à l'étranger: les Allemands par exemple utilisent beaucoup la biomasse, alors que les usines de biomasse ne sont pas développées en France.

Ne pas dissocier biodiversité et rentabilité

Pour mettre en place des dispositifs et les étendre à grande échelle, il faut que ce soit rentable, rappelle Philippe Nantois. Bernard Guidez va dans le même sens: « je suis agriculteur, mon but est de gagner de l'argent pour faire vivre ma famille mais c'est possible avec d'autres méthodes. » Tous s'accordent pour dire qu'il est important de montrer que la prise en compte de la biodiversité n'a pas d'impact négatif sur l'économie et que pour motiver les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques et à aller en formation, il est important de mettre en face biodiversité et rentabilité.

Décloisonner et travailler en réseau

Des aspects de réassurance sociale ne peuvent se faire que dans un

cadre collectif et territorial, il est important de créer les conditions sociales nécessaires au changement. Revenant sur les expériences présentées, le fait: « qu'à un moment quelqu'un a eu le courage de proposer quelque chose à des acteurs qui ne sont pas naturels » a été salué. C'est en effet important de décloisonner, de travailler avec des partenaires d'autres horizons pour monter des dispositifs et de les étendre à d'autres territoires. Tous les participants s'accordaient pour dire qu'il était important de mettre les gens en réseau, en cohérence. Lorsque des formations sont mises en place c'est à travers les réseaux que le public peut être mobilisé.

Bernard Guidez a conclu les travaux sur une note positive: « les médias présentent tout de manière négative, des actions présentées aujourd'hui donnent envie de vivre, il faut se rencontrer, se parler, ce qu'a fait Yves Billaud à petite échelle devrait être fait au niveau du pays. Il faut transformer nos réflexions en actions concrètes, puisqu'on est positif on y arrivera. » ■

Clôture

L'effort de formation nécessite la mobilisation de tous

Intervention de Vincent Gitz, conseiller auprès de Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Alors que la Catalogne a connu sa plus grande sécheresse depuis 60 ans, des émeutes de la faim dans de nombreux pays en voie de développement ont éclaté à cause de la hausse des prix. Dans ce nouveau contexte, les agriculteurs doivent répondre à de nouvelles attentes de la société, concilier l'intérêt économique et l'environnement et rele-

ver deux défis: produire plus et mieux. Ils seront pour cela amenés par exemple à diminuer les intrants et entreprendre des démarches de certification. L'agriculture et les agriculteurs doivent être forces de proposition. De manière plus globale, pour relever ces défis, il va falloir « jouer collectif » à travers la mise en place d'une PAC ambitieuse, être pro-actif et se projeter

sur le long terme. Cela ne pourra se faire qu'en développant la recherche, l'innovation (et en la diffusant), en remontant les expériences de terrain et encourageant les agriculteurs à se former. L'effort de formation nécessite la mobilisation de tous: organisations professionnelles, organismes de formation, financeurs (VIVEA, FAFSEA, FEADER...).

Les enseignements: synthèse des travaux en atelier

Les réflexions menées dans les cinq groupes de travail devaient permettre de répondre à trois questions transversales :

- comment mobiliser les agriculteurs sur les thèmes de l'environnement et de la durabilité ?
- la place de la formation : que peut elle apporter et sous quelle forme ?
- comment concevoir ou transposer les dispositifs présentés sur une grande échelle (géographique ou humaine) : partenariats, partage de rôles, organisation des ressources... ?

Les réponses, bonnes pratiques, points clés et pistes à approfondir présentées ci-dessous donnent des éléments pour mettre en place des formations sur les thèmes de l'environnement et de la durabilité en termes d'entrées formations, de modalités pédagogiques de montage de projets et de partenariat ainsi que de mobilisation des stagiaires...

Comment concevoir ou transposer les dispositifs présentés sur une grande échelle (géographique ou humaine) : partenariats, partage de rôles, organisation des ressources...

Quelques préalables semblent indispensables pour envisager des dispositifs d'envergure :

- **Sujet qui nécessite la mobilisation d'une multiplicité d'acteurs** : agriculteurs, conseillers technique et de développement, technico commerciaux, élus d'OPA mais aussi de collectivités locales. L'ensemble des ces partenaires semblent partants et demandeurs.
- L'enjeu sera pour un certain nombre de sujet **de fédérer des projets individuels** pour aller vers des démarches collectives et **d'entrer par des petits groupes**.
- Il semble indispensable **de tenir compte des territoires, de leur existant et de leur potentiel**.

Point de vigilance et question à approfondir :

- **Une inquiétude exprimée lors des ateliers** : l'articulation des futures décisions et dispositifs avec les dynamiques locales et les démarches engagées par les agriculteurs ?
Cette inquiétude traduit la nécessité de réfléchir sur l'articulation et la synergie entre le niveau national et local y compris sur les aspects formation.

La place de la formation : que peut elle apporter et sous quelle forme ?

- **Un des principaux apports de la formation est celui d'accompagner les agriculteurs dans les démarches d'amélioration de leurs pratiques, de leur organisation... avec l'idée de démarche progressive.** *Par exemple l'accompagnement de la boucle de progrès dans les démarches de management environnemental (atelier 3).*
- Au delà de l'acquisition de compétences pour mettre en œuvre les changements de système ou de pratiques et les plans d'action : **intérêt de la formation pour explorer les différentes pistes d'évolution de l'exploitation, pour envisager les possibles** avant de s'engager sur des changements. *Par exemple sur les économies d'énergie (atelier 2).*
- **Dans les exemples présenté la formation occupe une place prépondérante mais n'est jamais seule** : celle-ci s'intègre la plupart du temps à un dispositif beaucoup plus large et elle est articulée avec d'autres moyens : de la sensibilisation, du conseil individuel...

Une nouveauté : la nécessité **d'un lien avec la recherche et les expérimentations pour créer des références sur certaines pratiques.** *Par exemple sur la question des bonnes pratiques en matière de biodiversité.*

- **Sur les modalités de formation, on peut noter l'intérêt** :
 - de dispositifs sur le long terme composés de formations courtes ;
 - d'approche globale, systémique et qui prenne en compte les différentes dimensions du sujet : technique parfois très précise, humaine, organisationnelle, économique... ;
 - de la dimension collective qui est très stimulante pour les stagiaires agriculteurs.

Point de vigilance et question à approfondir :

- **Comment préserver la motivation** des agriculteurs sur des processus de formation relativement étalés dans le temps ?
- **Quelles compétences et formation pour les formateurs ?** À la fois des compétences très spécifiques par exemple sur les questions d'énergie et en même temps favorisant une approche globale de l'exploitation.

Comment mobiliser les agriculteurs sur les thèmes de l'environnement et de la durabilité ?

Les actions présentées en atelier ont permis d'identifier de nombreuses bonnes pratiques dans un contexte plutôt favorable aux thèmes de la durabilité :

- **Partir d'un noyau d'agriculteurs sensibilisés ou de groupes déjà en place**
L'exemple des agriculteurs de Picardie qui, engagés dans une démarche de conduite raisonnée (Quali'terre) vont poursuivre vers le management environnemental à travers la certification Terr'avenir (ISO 14001) – atelier 3.
- **Des approches plus territorialisées sur la base d'un projet**
L'exemple des bassins versants en Ile- et-Vilaine (table ronde) ou celui de la mobilisation des agriculteurs concernés par l'amélioration de la ressource en eau sur le bassin versant d'Egrenne dans l'Orne (atelier 5).
- **Dans beaucoup d'exemples, la mobilisation des agriculteurs a été réalisée par des réseaux ou organisations dans lesquelles ils sont adhérents** : les coopératives, les réseaux de développement, les organisations de producteurs, avec la force de conviction et l'exemplarité des responsables.
- **L'ensemble des exemples des ateliers montre l'intérêt d'avoir des entrées formation qui motivent, parlent aux agriculteurs et qui valorisent leur métier et leur exploitation.** Ces motivations peuvent évoluer au cours de la formation et ce ne sont pas les mêmes selon les agriculteurs. La motivation peut être économique pour certains, relative à l'organisation du travail pour d'autres, de satisfaction personnelle, de reconnaissance par la « société », de sérénité lors de contrôle...

Point de vigilance et question à approfondir :

- Faudra-t-il jouer sur l'obligation réglementaire ou l'entrée réglementaire sur certains des sujets évoqués ?
Celle-ci peut dans un premier temps être mobilisatrice mais aussi à long terme ne valorise pas forcément le sujet et ceux qui viennent se former.

**Orientation 1/
priorité 4
du Plan stratégique
triennal 2007-2009**

VIVEA apportera un soutien renforcé aux actions de formation et favorisera des expérimentations qui permettent l'acquisition de compétences dans le domaine suivant :

L'environnement et la maîtrise énergétique

> maîtriser les enjeux énergétiques dans l'entreprise et les cycles de production ;
> mettre en œuvre des techniques agricoles permettant de respecter les ressources naturelles.

VIVEA est le fonds d'assurance formation des chefs d'exploitation agricole, des entrepreneurs du paysage et de travaux forestiers, des conjoints collaborateurs et des aides familiaux.

Ces entrepreneurs du vivant payent chaque année une contribution formation. VIVEA fonds mutualisé, mis en place par la profession agricole, en assure la gestion et la mutualisation. Cette contribution quel que soit son montant ouvre un droit personnel à la formation.

Les missions de VIVEA

VIVEA accompagne le développement des compétences tout au long de la vie pour :

- conforter les emplois ;
- améliorer la qualité de la vie et accompagner les trajectoires professionnelles ;
- accompagner l'évolution des entreprises en mutation ;
- permettre de concilier projet de vie, projet d'entreprise et projet de société ;
- favoriser leur implication dans les territoires ; dans une logique de développement durable.

VIVEA :

- finance la formation ;
- oriente la politique de formation professionnelle continue ;
- développe et assure la promotion de la formation ;
- améliore l'adéquation entre l'offre et les besoins ;
- développe la prospective, l'innovation et l'expérimentation.

Les formations financées par VIVEA

En 2007, VIVEA a financé 1 000 formations (soit 75 000 heures/stagiaire) sur les thèmes de l'environnement et de l'énergie. Un peu moins d'un tiers d'entre elles porte sur l'utilisation des produits phytosanitaires, et concerne soit la délivrance ou le renouvellement du diplôme d'applicateur, soit l'utilisation par les entreprises des produits. En parallèle, le nombre de forma-

tions sur l'utilisation ou la production d'énergie sur les exploitations est en augmentation. Celles-ci portent à la fois sur la réalisation de diagnostics énergétiques sur les exploitations, sur l'identification et la mise en œuvre d'économies d'énergie, ou sur l'accompagnement de projets de type méthanisation à la ferme, exploitation du bois en énergie, ou la production

d'électricité par l'installation de panneaux photovoltaïques. D'autres formations financées par VIVEA concernent notamment le respect des réglementations liées à l'environnement, la recherche d'une meilleure maîtrise de la fertilisation, la lutte contre les pollutions, la conduite de productions en zones humides et vulnérables, l'aménagement paysager...

Quelques chiffres clés en 2007

- **621 509** contributeurs (dont DOM)
- **92 000** stagiaires
- **75 000** bénéficiaires de formation
- **1 586 000** heures/stagiaire
- Des formations de **2 jours** en moyenne
- **36 %** des contributeurs de VIVEA, soit **215 000** personnes ont suivi une formation depuis six ans

Sommaire

- P. 2 à 5 > **Réflexions et regards croisés**
- P. 6 > **Table ronde**
- P. 8 > **Atelier n°1**
- P. 10 > **Atelier n°2**
- P. 12 > **Atelier n°3**
- P. 14 > **Atelier n°4**
- P. 16 > **Atelier n°5**
- P. 18 > **Clôture**
- P. 19 > **Synthèse**

Les événements VIVEA n°4

- Directeur de la publication : Jean-Jacques Loussouarn
- Responsable éditoriale et rédactrice : Cécile Ghiringhelli
- Crédits photographiques : Caroline Naux, LPO
- Conception et réalisation de la maquette : Incidences
- VIVEA 81 boulevard Berthier, 75017 Paris.
Siren : 440.656.247
Tél. : 01.56.33.29.00.
Fax : 01.56.33.29.19.
E-mail : redaction@vivea.fr
- Internet : www.vivea.fr